

Commune de

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 3 avril 2024

DEL_20240403_08

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

21

25

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Présentation
Subventions 2024**

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS- Jean-Pierre LE CROM - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

04 avril 2024

Absents : Cécile NICOLAS, Alain DESMARS

Et que les convocations ont été faites les

21 mars 2024

22 mars 2024

Mme Laurence DUPONT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Chaque année, la commune de Trignac propose de verser aux associations des subventions, elles sont habituellement inscrites au budget primitif.

Il convient donc de prendre une délibération pour pouvoir verser aux associations leurs subventions de fonctionnement, sous réserve de la vérification des pièces.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission des finances en date du 11 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

Article 1 : D'approuver l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées en annexe,

Article 2 : Dire que la dépense en résultant est inscrite au budget primitif de l'exercice 2024, chapitre 65, article 65748

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_08-DE

Article 3 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document de réalisation de cette délibération.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :

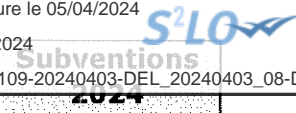


Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_08-DE



N° dossier	Nom de l'association	Montant proposé
1	LES JARDINS DE BRIERE	929,50 €
2	LES JARDINS DU BRIVET	278,85 €
3	ANSDPAH Association Nazairienne de soins à domicile pour personnes âgées et pour handicapés	100,00 €
5	Ecole de Musique Trignacaise	22 000,00 €
6	Group. d'apprentis rescapés du bombardement 9/11/1942 (GPT)	100,00 €
8	MRAP Région Nazairienne Mouvement contre le racisme	100,00 €
11	ASCT DANSES DE SALON	243,27 €
15	ASCT TRIGNAC BASKET BALL	8 358,00 €
19	ASCT CYCLO	351,39 €
20	AUTOUR D'UN CAFE	108,12 €
23	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC	1 976,33 €
24	ATKS - ATLANTIQUE TRIGNAC KARATE SHOTOKAN	1 985,03 €
25	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE	204,05 €
27	TRIGNAC ECHECS	942,38 €
28	TATY A NOUS	262,35 €
29	ATLC CYBER-CENTRE	1 486,65 €
30	OMS TRIGNAC	2 425,50 €
31	TOP 13	1 446,90 €
33	ADT 44-85 (Aide et Services à Domicile)	100,00 €
35	FMH (Fédération des Malades et Handicapés)	100,00 €
36	TRIGNAC HANDBALL	8 358,00 €
37	Addiction Alcool Vie Libre	100,00 €
38	SECOURS POPULAIRE Français	543,78 €
39	ASCT LES AMOUREUX DES CHEMINS	242,55 €
41	MES DEBILITES	689,52 €
42	BRIVET CANOE KAYAK	1 567,13 €
43	LINKIAA Cpa familles (anciennement Enfance et Famille)	100,00 €
44	BOXE PIEDS POINGS TRIGNAC ACADEMIE (ancien ^t FULL CONTACT)	1 750,83 €
47	RUGBY CLUB TRIGNACAIS	22 984,50 €
48	LOISIR ET CREATION	185,90 €
49	SOCIETE DE CHASSE	845,00 €
50	ASSOCIATION REGIONALE DES MUTILES DE LA VOIX DES PAYS LOIRE	100,00 €

52	TRIGNAC TENNIS DE TABLE	
53	ADAR	
54	ASS RESTAURANTS DU CŒUR	100,00 €
72	OSCM	32 000,00 €
55	BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE-ATLANTIQUE	250,00 €
58	Collège Julien Lambot VOYAGES	2 000,00 €
60	COS	66 591,62 €
62	LES PETITS MOUSSAILLONS	84 973,00 €
63	POLLENIZ (anciennement FDGDON 44)	2 000,00 €
64	ASS ORDRE DES AVOCATS ST NAZAIRE	1 536,00 €
65	ASSOCIATION MAEPA CAMILLE CLAUDEL	572,40 €
67	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE DE BRIERE ATLANT	100,00 €
75	OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE (OASB)	11 027,26 €
82	FNACA	400,00 €
83	USEP (Groupement des Associations USEP de Brière)	887,17 €
86	COMITE DU SOUVENIR 44 - Comité départemental du souvenir des fusillées de Châteaubriand et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure	100,00 €
87	AFM Téléthon	100,00 €
92	Club Photo Trignac (Anciennement ASCT PHOTOS)	278,85 €
97	TAKKU LIGGEEY	204,05 €
99	Rêves de Clown	100,00 €
104	Centre d'Histoire du Travail (CHT)	100,00 €
110	Phoenix Danse Trignac	2 089,50 €
117	A.N.G.E	171,36 €
220	Saint Nazaire Association - Estuaire Magazine	3 500,00 €
222	France Victimes 44 (Ancien. Prévenir et Réparer)	100,00 €
225	APF France HANDICAP (Ass. Des Paralysés de France)	100,00 €
228	Mini-flotte 44	1 366,47 €
231	Des racines et des voiles	100,00 €
232	La soupe aux cailloux 44	1 311,75 €
233	A vélo sans âge	583,00 €
234	GARAGE SOLIDAIRE RE-PARE	500,00 €
235	LES COP'S COUSINES	184,80 €
236	LES BRIERONNES CREATIVES	278,85 €
102	Réserve	33 907,53 €
	TOTAL :	330 000,00 €